

## Cours et tarifs proposés pour la saison scolaire 2023/2024

### Instruments

Guitare basse piano batterie violon jardin musical éveil musical Musique assistée par ordinateur

#### PACK I

Apprentissage de l'instrument : 30 cours d'1/2h en individuel  
550 € ou 55 € sur 10 mois



#### PACK II

Apprentissage de l'instrument : 30 cours d'1/2 h en individuel  
ET  
Solfège : 30 cours d'1h en groupe 690 € ou 69 € sur 10 mois




Jardin musical (maternel, MS, GS )  
Eveil musical ( CP, CE1, CE2 )  
30 cours d'1/2h en groupe  
210 € ou 21 € sur 10 mois



Les 30 cours sont sur 30 semaines de l'année scolaire. Pas de cours pendant les vacances scolaires

#### Les différents modes de paiements.

- Prélèvements automatiques sepa , généralement en 10 mensualités. Joindre votre RIB au dossier d'inscription.
  - Paiement par chèque(s) en une fois ou en plusieurs chèques selon un accord commun.
  - \* L'école adhère à l'association nationale des chèques-vacances  vous pouvez régler vos cours par ce mode de paiement.
- Au coût des cours il faut ajouter celui de l'adhésion annuelle à l'association qui est de 30 € par famille.**

Ceux qui adhèrent à un comité d'entreprise, n'hésitez pas à le consulter pour bénéficier d'aides éventuelles.

**Une réduction de 10% est effectuée sur le cout des cours du 2ème membre d'une même famille.**

Toutes demandes spécifiques en dehors des formules proposées ci-dessus seront étudiées en concertation avec le bureau et les professeurs concernés.

Fasila étant une association loi 1901, il est nécessaire d'être adhérent pour pouvoir s'inscrire aux cours de l'école de musique. L'adhésion (= l'inscription) est de 30€ par famille et payable en une seule fois ; elle n'est pas comprise dans le tarif des cours

**Art. 1** – Toute inscription est subordonnée à l'acceptation dans sa totalité du présent règlement intérieur par l'élève et par son représentant légal qui sont tenus de prendre connaissance des informations affichées sur le tableau qui leur est destiné dans l'entrée de l'École de Musique.

**Art. 2** – L'élève est inscrit pour l'année scolaire complète ; les cours débutent en septembre et se terminent fin juin.

**Art. 3** – L'enseignement musical est dispensé par des professeurs salariés de l'association.

**Art. 4** – L'élève s'engage à suivre les cours régulièrement et à prévenir son professeur en cas d'absence ou de retard, au moins 24h à l'avance. Dans la mesure du possible, les absences des professeurs sont signalées auparavant ou affichées sur la porte de l'école. En cas d'absence d'un professeur, le cours sera rattrapé pendant les vacances scolaires, à une date fixée par le professeur lui-même.

**Art. 5** – L'école ne fournit pas d'instruments. L'achat des partitions et méthodes est à prévoir par l'élève sur les conseils du professeur.

**Art. 6** - Tout élève manquant de respect aux professeurs ou perturbant le groupe sera renvoyé des cours après un avertissement écrit aux parents, sans remboursement du montant de l'inscription.

Tout élève portant des dégradations au matériel et aux locaux sera renvoyé des cours dans les mêmes conditions.

**Art.7** – L'école n'est pas responsable des élèves en dehors des heures de cours et des locaux. Les parents doivent amener et récupérer les enfants aux heures exactes de début et fin de cours.

**Art. 8** – Les inscriptions seront prises en compte sous réserve d'encaissement des cotisations de l'année passée.

**Art.9** - **L'inscription aux cours est annuelle ; il ne sera fait aucun remboursement en cours d'année.**

**Art. 10** – Les formes de règlement sont mentionnées dans le premier volet . Tout élève absent à ses cours ne pourra en aucun cas exiger le remplacement ou le remboursement, y compris pour les absences liées à des classes vertes ou classes de neige.



## SIGNATURES

Je soussigné Mr/Mme .....

Représentant légal de : .....

- Déclare demander mon adhésion à l'association FASILA et accepte de me conformer au règlement intérieur ci-joint que j'ai lu, compris et signé.

J'accepte

Je n'accepte pas

- Accepte que des photographies ou vidéos de mon enfant soient utilisées à titre non commercial dans le cadre de la communication institutionnelle de l'École de Musique Intercommunale (site Internet...). Cet accord reste suspensif et pourra être dénoncé à tout moment après information écrite transmise contre signature auprès d'un membre du bureau de FASILA. J'accepte  Je n'accepte pas

### À noter

Nous vous prions instamment de déposer vos enfants à l'intérieur des locaux de FASILA et de leur demander de vous y attendre. Nous ne serons en aucun cas tenus responsables d'un éventuel accident sur le parking.

Fait à ..... le .....

Signature du représentant légal

Signature de l'élève

Fiche remplie par .....

Signature